



LA COUPE DE FRANCE DE RECRUTEMENT

LE RÈGLEMENT ÉDITION 2017

ARTICLE 1 - CADRE DE LA COUPE DE FRANCE

- Dans le cadre d'une action de valorisation et de promotion des filières de formation conduisant aux métiers du recrutement, la Ligue des Recruteurs, en partenariat avec Link-Humans et RegionsJob, organise un tournoi de recrutement à destination de tous les étudiants en Ressources Humaines, Commerce et Gestion des Entreprises.
- Cette compétition repose sur l'exploitation d'un jeu sérieux et nécessite plusieurs prises de décisions au cours du mois de mars 2017, avec une simulation de sourcing, une simulation de pré-qualification téléphonique et une simulation d'entretien devant un jury.
- Une phase collective de lancement et une phase finale à Paris avec la société Link Humans, La Ligue des Recruteurs et RegionsJob balisent ce parcours.
- La finalité de la Coupe de France de Recrutement est double : tout d'abord ludique (jouer et s'affronter en équipe pour gagner la Coupe), mais aussi formatrice (mettre en œuvre des compétences professionnelles et mobiliser les savoir-faire associés).

ARTICLE 2 - PARTICIPANTS AU TOURNOI

- Ce tournoi est ouvert à tous les étudiants en Ressources Humaines, Commerce et Gestion d'entreprises de France, quel que soit le statut de leur organisme de formation (universités, lycées publics, lycées privés sous contrat et hors contrat d'association, centres de formation d'alternants).
- La participation n'est pas limitée. Chaque étudiant est par conséquent libre de s'organiser pour s'inscrire.
- Chaque équipe est composée de 2 étudiants.
- Pour chaque équipe, un établissement et/ou un professeur référent est désigné par l'équipe dont le rôle est d'être un soutien aux étudiants. Le professeur référent ne peut pas être membre du comité d'organisation du tournoi.

ARTICLE 3 - PRINCIPES DE LA COUPE

- Les équipes sont en concurrence sur un même profil de recrutement dont les caractéristiques sont données le jour de l'ouverture de la Coupe de France et elles doivent prendre les mesures nécessaires pour trouver, attirer et recruter ce candidat.
- Les équipes peuvent faire appel à de l'aide extérieure : cabinet de recrutement, professeur(e), agence d'intérim, chargé(e) de recrutement, chasseurs de têtes, etc.
- Chaque équipe doit pouvoir accéder aux ressources numériques par un ordinateur afin de trouver le candidat fictif.



LA COUPE DE FRANCE DE RECRUTEMENT

LE RÈGLEMENT ÉDITION 2017

ARTICLE 4 - INSCRIPTION DES ÉQUIPES

- La participation à ce tournoi de gestion est gratuite. Aucun droit d'inscription n'est perçu.
- La demande d'inscription doit être faite par l'équipe avant le **8 Mars 18h00** sur le site www.lacoupedefrancederecrutement.fr - Rubrique Inscription.
- Le comité d'organisation fournira le contexte le **10 mars à 20h00** par e-mail, à l'adresse mail communiquée lors de l'inscription et sur la page Facebook de la Coupe de France de Recrutement.
- Chaque équipe doit choisir un nom qui permettra aux organisateurs de l'identifier au cours des différentes étapes du jeu et qui désigne son établissement.
- Une seule et unique inscription est possible pour chaque équipe en compétition.

ARTICLE 5 - CALENDRIER DE LA COUPE DE FRANCE

- **31 Janvier 2017** : Clôture des sponsors
- **8 Mars 18h00** : Clôture des inscriptions
- **10 Mars 20h00** : Lancement du challenge sourcing
- **12 Mars 20h00** : Annonce des demi-finalistes
- **Du 13 au 19 Mars** : Challenge pré-qualification téléphonique
- **19 Mars 20h** : Annonce des finalistes

ARTICLE 6 - COMMUNICATION ET PRISE DE DÉCISION

- Le comité d'organisation communique avec les équipes par mail, en utilisant l'adresse électronique fournie lors de l'inscription.
- Les équipes communiquent avec le comité d'organisation via la messagerie du tournoi à l'adresse info@lacoupedefrancederecrutement.fr, quelle que soit la nature de la demande.
- Tout échange par mail entre une équipe participante et le comité d'organisation est systématiquement mis en copie à l'établissement référent de l'équipe.
- Chaque équipe engagée prend les décisions de façon autonome.
- A la fin de la phase Sourcing, les équipes doivent veiller à envoyer leur mail (avec synthèse et code secret) à l'adresse mail qui sera communiquée avant l'heure de fermeture du serveur indiquée à l'article 6.



LA COUPE DE FRANCE DE RECRUTEMENT

LE RÈGLEMENT ÉDITION 2017

ARTICLE 7 - REMISE DES PRIX

- Après la fin des prestations orales des équipes, les différentes commissions se réunissent en jury final pour établir le classement des équipes à partir du score attribué par la commission, sur la base de **4 items** : aspect professionnel, capacité de communication, pertinence de l'analyse, sens de l'écoute).
- La première équipe est primée. Le classement des équipes est rendu public.
- Les scores sont communiqués aux trois équipes finalistes. La décision du jury est sans appel.
- Chaque étudiant participant à la finale recevra une attestation de participation de Link Humans et de la Ligue des Recruteurs.
- La remise des prix aura lieu dans les 8 semaines suivant la finale.